

INSTRUCTIONS POUR REMPLIR LA FICHE DE PÊCHE À LA PALANGRE - PACIFIQUE SUD

Bloc 1 : Identification du navire et informations sur la marée

Pays d'immatriculation et Numéro d'immatriculation : Reportez le nom du pays dans lequel le navire est immatriculé (ex. : Japon) et le numéro d'immatriculation donné au navire par ce pays (ex. : ME1-808).

Numéro régional FFA : Indiquez le numéro délivré par l'Agence des Pêches du Forum au moment de l'enregistrement du navire dans son registre régional (ex. : 12345). Numéro d'identification WCPFC : Notez le numéro délivré par l'État du pavillon.

Numéro des permis ou licences de pêche : Si le navire effectue des opérations de pêche dans le cadre d'un ou de plusieurs accords d'accès bilatéraux, veuillez indiquer le numéro du permis de pêche délivré par chaque État côtier dans les eaux desquelles le navire pratique la pêche pendant la marée. Si le navire de pêche opère dans le cadre d'un traité multilatéral, notez le numéro de permis délivré au navire en vertu des dispositions dudit traité. Si le navire est immatriculé dans l'État côtier, consignez le numéro de la licence qui a été délivrée par ledit État.

Nom du consignataire au port de débarquement : Donnez le nom de l'agence maritime (ou des agences maritimes) du navire dans le(s) port(s) où sont débarquées les prises reportées sur la présente fiche. En cas de transbordement en mer, notez le nom du transporteur et du port où seront débarquées les captures.

Année et Nombre de marées cette année : Notez l'année où le navire a appareillé pour cette marée et le nombre de marées effectuées avec ce navire depuis le début de l'année (en comptant cette marée). On considère que la marée commence quand le navire fait route vers une zone de pêche après avoir débarqué une partie ou la totalité de ses captures soit au port, soit en mer. On considère que la marée prend fin quand une partie ou la totalité des captures est débarquée soit au port, soit en mer.

Lieu de débarquement : Précisez le nom du port où les prises sont débarquées, ou la position GPS du navire au moment du transbordement des captures en mer.

Principales espèces ciblées : Indiquez les principales espèces ciblées pendant cette marée.

Bloc 2 : Captures

Complétez une ligne du bloc 2 pour chaque filage effectué pendant la marée ; si aucun filage n'a lieu pendant la journée, indiquez le mois, le jour, le code activité et la position à 1h00, Temps Universel. Si nécessaire, utilisez plus d'une ligne pour noter les captures d'autres espèces.

Mois et jour : Notez le jour où l'équipage a commencé à filer la palangre ; notez le jour en chiffre et non le nom du jour de la semaine.

Code activité : Si aucun code ne s'applique à l'activité du bateau, décrivez-la sur le formulaire. Dans les autres cas, utilisez le code 1 (Filage) dans la colonne *Code activités* si les informations fournies dans la ligne du formulaire concernent un filage. Notez le code 2 (Journée en mer sans pêche ni route) si le navire est en mer, mais que la palangre n'est pas calée pendant la journée et que le navire ne fait pas route. Dans ce cas, décrivez l'activité du bateau dans la ligne correspondante du formulaire. Utilisez le code 3 (Route) si aucune pose de palangre n'est effectuée et si le navire passe la majeure partie de la journée à faire route. Utilisez le code 4 (Au port – précisez le motif) si aucune pose n'est effectuée et si le navire passe la majeure partie de la journée au port.

Position du filage ou à 1h00 TU : Si la palangre est filée, reportez la position du bateau au début du filage. Sinon, indiquez la position à 1 heure, Temps Universel. La position doit être reportée en arrondissant à une minute de latitude et de longitude près (ex. : 08-22 N et 165-45 E).

Heure début filage : Indiquez l'heure en TU où l'équipage a commencé à filer la palangre.

Nombre d'hameçons : Reportez le nombre d'hameçons posés.

Nombre d'hameçons entre bouées : Notez le nombre d'hameçons mouillés entre deux bouées successives.

Germon, thon obèse et thon jaune : Reportez le nombre de poissons capturés et retenus dans la colonne Nb RET. Dans la colonne KG RET, indiquez le poids total (en kilogrammes) des individus capturés et retenus. Dans le cas des germons, notez le poids entier, et dans le cas du thon obèse et du thon jaune, indiquez le poids des individus éviscérés et sans branchies. Reportez le nombre de poissons rejetés dans la colonne Nb REJ. Consignez les thons de petite taille (thons de moins de 9kg / 20 livres ou thons trop petits pour être vendus sur les marchés commerciaux) dans la colonne *Autres espèces*.

Requins : Reportez le nombre de requins capturés et retenus dans la colonne Nb RET, à l'exception de ceux dont seules les nageoires sont conservées. Reportez le nombre de requins rejetés dans la colonne Nb REJ, y compris ceux dont seules les nageoires sont conservées et dont le reste du corps est rejeté en mer.

Marlin rayé, Marlin bleu, Marlin noir et Espadon : Reportez le nombre de poissons capturés et retenus dans la colonne Nb RET. Dans la colonne KG RET, indiquez le poids transformé (en kilogrammes) de tous les poissons capturés et embarqués.

Autres espèces : Indiquez le nom complet de l'espèce capturée dans la colonne *NOM*. Reportez le nombre de poissons capturés et embarqués dans la colonne Nb RET. Notez le poids transformé (en kilogrammes) de tous les individus capturés et embarqués dans la colonne KG RET. Si, au cours d'un même filage, plusieurs espèces appartenant à la catégorie *Autres espèces* sont capturées, utilisez une ligne distincte du formulaire pour chaque nouvelle espèce. Si une espèce présentant un intérêt particulier (tortue marine, mammifère marin ou oiseau marin) est prise à la palangre, consignez la capture dans une ligne distincte. Enregistrez les prises de thon de petite taille (thons de moins de 9kg / 20 livres ou thons trop petits pour être vendus sur les marchés commerciaux) dans la colonne *Autres espèces*.

Navires observés : Si vous apercevez d'autres navires de pêche, notez sur une ligne distincte du formulaire le nom du navire ainsi que d'autres caractéristiques, comme le type de navire.

Prédation par des cétaqués : Si des poissons sont attaqués par des cétaqués, indiquez le nombre de poissons abîmés sur une ligne du formulaire.